



**SIGAL**  
Syndicat Interdépartemental de Gestion de  
l'Alagnon et ses affluents



**L'EUROPE S'ENGAGE  
en région**  
Auvergne-Rhône-Alpes  
avec le FEDER

## AVIS AUX HABITANTS

# INVENTAIRE DES ZONES HUMIDES

**Période d'inventaires : mi-avril à novembre 2024**

**Intervenant : Bureau d'étude CREXECO**

**Cadre : SAGE Alagnon / PLUi**

Une étude d'**inventaire des zones humides** est en cours de réalisation dans le cadre du SAGE (Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux) Alagnon.

L'enjeu de préservation des zones humides est en effet partagé par les acteurs du bassin versant conscients de leurs rôles pour stocker l'eau, maintenir une végétation en période estivale, conserver une biodiversité végétale et animale mais aussi améliorer la qualité de l'eau de nos cours d'eau et sources.

**Cette étude vise à inventorier les zones humides sur les zones U et AU des PLUi du bassin versant de l'Alagnon. Les 3 PLUi concernés sont : Hautes Terres communauté, Saint-Flour communauté, Brioude Sud Auvergne.**

L'objectif est d'inventorier le plus précisément possible ces zones humides pour apporter des connaissances aux acteurs locaux en charge de l'urbanisme dans un rapport de **conseil et d'accompagnement**. Ce travail concourt à l'état initial de l'environnement réalisé dans le cadre des PLUi et/ou en amont de projets d'aménagement (pour les PLUi approuvés).

Anticiper la présence de ces milieux en amont des projets permettra d'aboutir directement à des projets réalisables, valorisants, intégrant l'enjeu de leur préservation et servira donc aux élus d'aide à la décision.

Le bureau d'étude CREXECO est en charge de ce travail, suivi par l'animatrice du SAGE au SIGAL en collaboration avec les services urbanisme de chaque EPCI.

Un premier travail cartographique a permis de préciser les parcelles concernées qui feront ensuite l'objet :

- De mai à juillet : **inventaire de terrain (selon flore présente)**
- Octobre-novembre : **sondages pédologiques** si nécessaire (traces d'hydromorphie laissées par l'eau dans les sols)

Ce travail, basé sur la méthodologie de définition réglementaire des zones humides donnera lieu à une cartographie de ces habitats naturels. Cette cartographie sera ensuite transmise aux services et aux élus en charge des PLUi.

**Liste des parcelles cadastrales privées ou publiques à prospector pour l'étude des zones humides : ZM 0010, ZK 0010, ZK 0085, ZK 0086, ZK 0087, OC 0245, OC 0802, OC 0804, ZH 0029, ZH 0030, ZH 0031, ZH 0032, ZH 0034, ZI 0001, ZI 0002, ZI 0003, ZK 0013, ZK 0015, ZK 0016, ZL 0055, OB 0548, ZI 0017, ZI 0039, OA 0547, OA 0548, OA 0549, OA 0550, OA 0551, OA 0696, OA 1061, OA 1066, OA 1068, OA 1074, ZB 0052, ZB 0053, ZB 0054, ZB 0055, ZB 0209, ZD 0095, ZD 0105, ZD 0110, ZO 0047, ZO 0048, ZO 0060, ZO 0071, OD 0422, ZL 0028, ZL 0029, ZL 0048, ZL 0051 et ZL 0052. Cf. carte jointe.**

Les parcelles retenues seront évidemment parcourues dans le respect des activités et infrastructures.

La mairie sera informée dès que possible **des dates des prospections** de terrain (dépendent de la météo).

Toute personne désirant des informations complémentaires ou souhaitant en apporter peut s'adresser à :

- Mme VILLEROT Véronique, animatrice du SAGE Alagnon - SIGAL - 04 71 23 19 84 (Gestion globale de l'étude)
- M. CONDUICHE Nicolas, expert flore/habitat – Bureau d'étude CREXECO – 04 15 47 00 02 (Informations sur la méthodologie et la phase terrain)

**INVENTAIRES DES ZONES HUMIDES**  
**Commune de Lorlanges**

